



52<sup>ème</sup> session de la Commission économique pour l'Afrique

La politique budgétaire, le commerce et le secteur privé à l'ère du numérique : Une stratégie pour l'Afrique

Marrakech, Maroc | 20-26 mars 2019

## Calendrier provisoire

### Mercredi 20 mars 2019 Réunion du Comité d'experts

Palais des Congrès de la Palmeraie de Marrakech

8 h 30 – 9 heures	Ouverture de la réunion (point 1 de l'ordre du jour)
9 heures – 9 h 45	Élection du Bureau et adoption de l'ordre du jour et du programme de travail (point 2 de l'ordre du jour)
9 h 45 – 11 heures	Première séance : Évolution récente de la situation économique et sociale en Afrique (point 3 de l'ordre du jour)
11 heures – 11 h 15	Pause-café
11 h 15 – 12 h 30	Deuxième séance : Évaluation des progrès de l'intégration régionale en Afrique (point 4 de l'ordre du jour)
12 h 30 – 14 h 30	Pause-déjeuner
14 h 30 – 16 heures	Troisième séance : Présentation du thème de la cinquante-deuxième session de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique : « La politique budgétaire, le commerce et le secteur privé à l'ère du numérique : une stratégie pour l'Afrique » (point 5 de l'ordre du jour)
16 heures – 16 h 15	Pause-café
16 h 15 – 17 h 30	Troisième séance (suite)
17 h 30	Réception

## Calendrier provisoire

### Jeudi 21 mars 2019 Réunion du Comité d'experts

Palais des Congrès de la Palmeraie de Marrakech

9 heures – 10 h 45	Quatrième séance : Questions statutaires (point 6 de l'ordre du jour)
10 h 45 – 11 heures	Pause-café
11 heures – 12 h 30	Cinquième séance : Questions statutaires (point 6 de l'ordre du jour)
12 h 30 – 14 h 30	Pause-déjeuner
14 h 30 – 16 heures	Sixième séance : Questions statutaires (point 6 de l'ordre du jour)
16 heures – 16 h 15	Pause-café
16 h 15 – 18 heures	Septième séance : Questions statutaires (point 6 de l'ordre du jour)

## Calendrier provisoire

### Vendredi 22 mars 2019 Réunion du Comité d'experts

Palais des Congrès de la Palmeraie de Marrakech

9 heures – 10 h 30	Huitième séance : Questions statutaires (point 6 de l'ordre du jour)
10 h 30 – 10 h 45	Pause-café
10 h 45 – 11 h 15	Date, lieu et thème de la cinquante-troisième session de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique (point 7 de l'ordre du jour)
11 h 15 – 11 h 30	Questions diverses (point 8 de l'ordre du jour)
11 h 30 – 16 heures	Rédaction du rapport de la réunion du Comité d'experts
12 h 30 – 14 h 30	Pause-déjeuner
16 heures – 18 heures	Neuvième séance : examen et adoption du rapport du Comité d'experts ; examen des recommandations et des projets de résolution (point 9 de l'ordre du jour)
18 heures – 18 h 30	Clôture de la réunion (point 10 de l'ordre du jour)

## Calendrier provisoire

**Samedi 23 mars 2019**

**Manifestations parallèles et autres réunions**

**Palais des Congrès de la Palmeraie de Marrakech**

9 heures – 18 heures

**Vingtième réunion du Mécanisme de coordination régionale pour l'Afrique et Troisième réunion conjointe du Mécanisme de coordination régionale pour l'Afrique et des équipes régionales du Groupe des Nations Unies pour le développement**

**Lieu : Salle Cristal**

La réunion de cette année sera axée sur le thème « Appui de l'Organisation des Nations Unies à l'Union africaine pour l'Année des réfugiés, des rapatriés et des personnes déplacées : vers des solutions durables aux déplacements forcés en Afrique ». Elle rassemblera de hauts fonctionnaires des organismes des Nations Unies et de l'Union africaine pour débattre du renforcement de la coordination aux niveaux régional, sous-régional et national concernant la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063. Les débats devraient permettre de donner des orientations sur les solutions et les ressources qui s'offrent pour mettre en œuvre le programme conjoint issu des réformes de l'ONU et de l'Union africaine et accélérer la réalisation de l'Agenda pour la transformation de l'Afrique.

9 heures – 11 heures

**Manifestation parallèle 1 : Lancement du *Rapport économique sur l'Afrique 2019***

**Lieu : Salle Oliveraie**

Le *Rapport économique sur l'Afrique 2019* procède à une évaluation factuelle de la nature et de la performance de la politique budgétaire en Afrique, ainsi qu'à une analyse des défis, des opportunités et des meilleures pratiques. Il indique que le niveau actuel des recettes publiques par rapport au PIB est faible (19,1 %) et que les pays africains peuvent doubler leurs recettes publiques et les porter jusqu'à 39,4 %.

## Calendrier provisoire

9 heures – 11 heures

**Manifestation parallèle 2 : Synthèse des messages et recommandations issus des rapports phares de la CEA : a) État de l'intégration régionale en Afrique (ARIA) IX : prochaines étapes pour la Zone de libre-échange continentale africaine b) Rapport 2019 sur l'indice de l'intégration régionale en Afrique (ARII)**

**Lieu : Salle Orangerie**

Le *Rapport sur l'indice de l'intégration régionale en Afrique (ARII)* est une publication en série de la CEA, de la Commission de l'Union africaine et de la Banque africaine de développement. Il vise essentiellement à suivre et à évaluer l'état de l'intégration économique entre les pays africains. Les résultats préliminaires qui y sont présentés montrent qu'en Afrique, l'intégration régionale reste faible dans les cinq dimensions examinées : intégration des échanges, infrastructures régionales, intégration productive, libre circulation des personnes et macroéconomie. L'Afrique du Sud apparaît comme le pays le plus intégré, en particulier du point de vue de l'intégration des échanges, des infrastructures régionales et de l'intégration productive ; quant à lui, le Soudan du Sud est le moins intégré principalement en raison de ses résultats modestes dans les infrastructures régionales et l'intégration financière.

Les trois institutions produisent parallèlement le rapport intitulé *État de l'intégration régionale en Afrique*. L'édition de 2019 d'ARRI était la neuvième et elle a été produite en partenariat avec la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), sur le thème « Prochaines étapes de la Zone de libre-échange continentale africaine ». Elle appelle particulièrement l'attention sur les difficultés de mise en œuvre consécutives à la ratification et à l'entrée en vigueur de l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine. Les trois principaux domaines d'action de la phase 2 des négociations, à savoir les investissements, la propriété intellectuelle et la politique de concurrence, sont analysés pour guider les négociateurs outre l'examen des répercussions de la diffusion de l'économie numérique dans la Zone de libre-échange continentale africaine.

La manifestation parallèle présentera les messages clés et les recommandations des rapports ARII 2019 et ARIA IX 2019.

9 heures – 11 heures

**Manifestation parallèle 3 : Budgétisation sensible au genre : un instrument stratégique pour la transformation économique et le développement inclusif en Afrique**

**Lieu : Salle Palmeraie**

La promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes et des filles est un droit fondamental consacré par d'importants cadres normatifs régionaux et internationaux. Les gouvernements africains se sont engagés à éliminer les inégalités entre les sexes par la ratification de conventions internationales et continentales et la mise en œuvre de réformes internes légales, politiques et sociales. En dépit de cet engagement et des progrès significatifs réalisés, les inégalités entre les sexes persistent en Afrique. Certaines stratégies suivies montrent des résultats palpables. Parmi ces stratégies, il importe de mentionner l'intégration de la dimension genre dans la planification socioéconomique, y compris dans le processus budgétaire, ce qui a un impact direct sur les politiques de développement inclusives et soucieuses des perspectives de genre. Le principal objectif de la manifestation parallèle est de mener une réflexion approfondie, pragmatique sur l'intégration du genre dans le processus budgétaire en tant qu'instrument stratégique de promotion de l'égalité entre femmes et hommes dans le contexte du développement actuel de l'Afrique. La manifestation permettra d'analyser les expériences « budgétisation sensible au genre » en Afrique et d'en appréhender les résultats, les succès, les enjeux et les opportunités. Elle vise les décideurs, les organisations de la société civile, les partenaires de développement et les organismes des Nations Unies.

13 heures – 15 heures

**Manifestation parallèle 4 : L'économie bleue en Afrique du Nord : efficacité du transport maritime dans la facilitation du commerce international à l'ère numérique**

**Lieu : Salle Palmeraie**

L'objectif principal du forum sur l'économie bleue en Afrique du Nord qui porte sur l'efficacité du transport maritime dans la facilitation du commerce international à l'ère numérique est de contribuer à l'approfondissement de la réflexion sur la prise en compte de l'approche « économie bleue » dans les politiques et stratégies de développement, avec comme point de départ, l'analyse du transport maritime en Afrique du Nord et son impact sur le commerce international. Le forum réalisera également un examen du guide pratique élaboré par la CEA pour aider les pays membres dans la formulation d'une stratégie de l'économie bleue ou pour intégrer le concept dans les stratégies nationales de développement déjà à l'œuvre.

**Samedi 23 mars 2019**  
**Manifestations parallèles et autres réunions**

Palais des Congrès de la Palmeraie de Marrakech

**Calendrier provisoire**

13 heures – 15 heures

**Manifestation parallèle 5 : Financement du matériel roulant  
ferroviaire : une solution nouvelle pour l'Afrique**

**Lieu : Salle Oliveraie**

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons de l'Union africaine, en particulier son premier plan décennal de mise en œuvre, ont établi que le réseau ferroviaire était un mode de transport terrestre essentiel pour l'avenir du continent. Le réseau intégré de trains à grande vitesse qui reliera les capitales africaines et les centres commerciaux pour faciliter la circulation des biens, des services et des personnes, réduire les coûts de transport et désengorger les systèmes actuels est l'un des principaux programmes phares dont l'exécution a été approuvée dans le premier plan décennal. L'objectif principal de la manifestation est d'examiner le Protocole de Luxembourg portant sur les questions spécifiques au matériel roulant ferroviaire à la Convention relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles, et de voir comment il jouera un rôle clé dans la mobilisation de capitaux privés destinés à la création d'un modèle durable pour le financement de projets ferroviaires existants et nouveaux.

13 heures – 15 heures

**Manifestation parallèle 6 : Le commerce numérique en Afrique :  
implications pour l'inclusion et l'industrialisation**

**Lieu : Salle Orangerie**

La révolution numérique transforme notre façon de faire des affaires, de produire et de faire du commerce, et offre au continent africain une occasion en or pour s'industrialiser et rattraper son retard sur le reste du monde. La quatrième révolution industrielle (industrie 4.0) évolue et modifie à grande vitesse la voie traditionnelle à forte intensité de main-d'œuvre vers l'industrialisation. Parallèlement, le commerce numérique peut être un outil pour stimuler le commerce intra-africain qui est plus diversifié et plus industrialisé que le commerce de l'Afrique avec le reste du monde. Cette approche devrait être renforcée par la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine et les efforts connexes de coopération continentale sur les questions relatives à l'économie numérique. Alors que l'économie numérique se développe sur l'ensemble du continent, il existe une fracture numérique énorme entre les pays africains et le reste du monde. Il en résulte un certain nombre de défis pour le continent africain qui devront être relevés d'une manière compatible avec l'inclusion, la transparence, la gouvernance centrée sur l'être humain et la réalisation des droits de l'homme. Dans ce contexte, la manifestation examinera la façon dont la transformation numérique de l'Afrique peut être utilisée sur le continent comme un outil pour une industrialisation inclusive par le commerce.

---

15 h 30 – 17 h 30

**Manifestation parallèle 7 : Dialogue stratégique de haut niveau sur les investissements en Afrique : capital humain, lacunes en matière d'infrastructures et partenariats avec le secteur privé**

**Lieu : Salle Oliveraie**

Cette manifestation réunira des animateurs et des intervenants de haut niveau venant de tout le continent africain. L'accent sera mis, d'une part, sur la possibilité d'engager et de maintenir un dialogue stratégique sur les opportunités et les enjeux communs, d'autre part, sur la recherche de solutions impulsées aux niveaux local ou national qui répondent au besoin de consacrer en priorité, en partenariat avec le secteur privé, des investissements dans le capital humain, la sécurité alimentaire et la nutrition, l'agriculture durable et les infrastructures connexes, et d'augmenter les allocations budgétaires à cette fin.

---

15 h 30 – 17 h 30

**Manifestation parallèle 8 : Outils de planification pour l'harmonisation de l'alignement et le suivi du Programme 2030 et de l'Agenda 2063**

**Lieu : Salle Orangerie**

Cette manifestation sera l'occasion de faire la démonstration de la boîte à outils en ligne conçue pour la planification intégrée et la communication d'informations qui vise à aider les États membres à aligner le Programme 2030 et l'Agenda 2063 et à les intégrer dans les plans nationaux de développement. Les utilisateurs peuvent évaluer visuellement le niveau et le degré d'alignement des deux programmes de développement et produire des rapports d'étape harmonisés.



## Calendrier provisoire

**Dimanche 24 mars 2019**

**Manifestations parallèles et autres réunions**

**Palais des Congrès de la Palmeraie de Marrakech**

---

**9 heures – 18 heures**      **Vingtième réunion du Mécanisme de coordination régionale pour l'Afrique et Troisième réunion conjointe du Mécanisme de coordination régionale pour l'Afrique et des équipes régionales du Groupe des Nations Unies pour le développement (suite)**

**Lieu : Salle Cristal**

---

**9 heures – 11 heures**      **Manifestation parallèle 9 : Principaux enseignements tirés du Rapport mondial de suivi sur l'éducation 2019 - Migration, déplacement et éducation : bâtir des ponts, pas des murs**

**Lieu : Salle Oliveraie**

Cette manifestation de haut niveau, organisée par l'UNESCO, offrira une plateforme pour examiner les pratiques prometteuses d'inclusion de migrants et de réfugiés dans les systèmes éducatifs nationaux du continent, et le rôle de l'éducation dans l'édification de sociétés pacifiques, plus prospères et plus résilientes aux migrations et aux déplacements. Des représentants de trois pays africains et d'organismes intergouvernementaux examineront les conclusions et recommandations du *Rapport mondial de suivi sur l'éducation 2019 : Migration, déplacement et éducation : bâtir des ponts, pas des murs*, et échangeront leurs points de vue particuliers avec d'autres participants.

---

## Calendrier provisoire

9 heures – 11 heures

### **Manifestation parallèle 10 : Inclusion des jeunes pour faire avancer le programme de mise en œuvre de la politique budgétaire, du commerce et de l'investissement par l'innovation numérique en Afrique**

**Lieu : Salle Palmeraie**

La Zone de libre-échange continentale africaine vise à créer un marché continental unique pour les biens et services, faciliter la libre circulation des hommes d'affaires et des investissements, pour une population combinée de plus d'un milliard de personnes et un produit intérieur brut combiné de plus de 3,4 billions de dollars, ouvrant ainsi la voie à la création d'une union douanière et à une Afrique plus unifiée. Toutefois, la mise en œuvre réussie de la Zone de libre-échange passe par les principaux facteurs que sont le rôle des jeunes sur le continent et l'exploitation de la formidable innovation technologique qu'offre le numérique. L'accord historique portant création de la Zone de libre-échange pourrait s'avérer intéressant pour établir un lien entre l'intégration physique et l'exploitation des possibilités offertes par l'Internet. Avant tout, les TIC sont devenues non seulement une nécessité, mais aussi une fenêtre d'opportunités pour l'innovation, le progrès et le changement. Aujourd'hui, l'Afrique compte 167 millions d'internautes, principalement des jeunes, qui utilisent l'Internet comme un outil de croissance, en quête d'un avenir meilleur. Le passage au numérique apportera donc d'énormes avantages aux jeunes, en particulier un meilleur accès à l'éducation grâce aux cours en ligne (avec la possibilité d'exporter des services similaires à travers le continent par la fenêtre des négociations), qui seront accessibles presque partout ou permettront de réduire l'asymétrie d'informations pour faciliter l'entrée sur le marché concurrentiel du travail. Par ailleurs, grâce à l'amélioration de la culture numérique, les jeunes africains auront plus d'opportunités de créer des entreprises efficaces, en réduisant les coûts et en augmentant les ventes par des stratégies numériques. Il est donc impératif, au regard de la signature récente de l'accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine, d'examiner la question de l'inclusion des jeunes dans la mise en œuvre de la politique budgétaire, du commerce et de l'investissement en Afrique par l'innovation numérique. De plus, les entreprises dirigées par des jeunes, y compris les entreprises numériques qui, pour une bonne part, représentent les opérateurs du secteur privé en plein essor du continent, seront au courant des avantages inhérents à l'accord et mieux placées pour en tirer parti afin de faire croître et de développer leurs activités sur le continent. Ces aspects positifs devraient être pris en compte lors de la manifestation parallèle dans le cadre d'une présentation thématique et de discussions informelles sur la question de savoir comment l'inclusion des jeunes peut faire avancer le programme de mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine par l'innovation numérique.

**Dimanche 24 mars 2019**  
**Manifestations parallèles et autres réunions**

Palais des Congrès de la Palmeraie de Marrakech

**Calendrier provisoire**

---

**9 heures – 11 heures**      **Manifestation parallèle 11 : Planification de la main-d'œuvre de demain : l'Afrique est-elle prête ?**

**Lieu : Salle Orangerie**

Cette manifestation examinera l'état des systèmes d'éducation et de formation en Afrique, des finances, de l'emploi et de l'avenir du travail, en particulier de la création d'emplois pour les jeunes, dans le contexte de la Zone de libre-échange continentale africaine. L'accent sera mis sur la manière dont les technologies de rupture façonnent les marchés du travail et sur ce que l'Afrique doit faire pour répondre au chômage et au sous-emploi des jeunes, sans perdre de vue dans le même temps l'avenir du travail. Les discussions porteront également sur la manière dont les initiatives en cours telles que « l'Initiative du centenaire sur l'avenir du travail » de l'OIT, la « Commission mondiale sur l'avenir du travail » de l'Organisation internationale du Travail (OIT), la Stratégie continentale pour l'enseignement et la formation techniques et professionnels en Afrique relèvent ou peuvent mieux relever ces défis. Les résultats de la manifestation devraient aider à définir l'orientation future de l'IDEP en matière de recyclage, de requalification et d'amélioration des compétences des fonctionnaires, des agents de l'État et des travailleurs à l'ère des technologies de rupture.

---

13 heures – 15 heures **Manifestation parallèle 12 : Fintechs, identité numérique et inclusion financière pour la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons**

**Lieu : Salle Orangerie**

Les gouvernements africains et leurs partenaires de développement, reconnaissant que l'inclusion financière est un puissant moteur de croissance équitable, élaborent des stratégies et des politiques pour créer un secteur financier plus inclusif. Selon les estimations, environ 60 % des Africains pouvant y prétendre sont exclus du système bancaire. Les progrès technologiques peuvent aider les pays à diminuer ce nombre ou à le réduire à néant. Les sociétés de technologie financière (Fintechs) et le déploiement de systèmes d'identification numérique peuvent s'avérer utiles à cet égard. Ces cinq dernières années, on a observé une très forte expansion des Fintechs et des produits Fintechs en Afrique. Des institutions financières de premier plan comme Ecobank et Stanbic, et les banques centrales africaines, mettent en place des unités Fintechs, adoptent leurs propres systèmes d'identification numérique (comme BVN au Nigeria) et mettent en œuvre des stratégies d'inclusion financière. Mais de leur capacité à recenser les personnes exclues du système bancaire dépend la possibilité pour les Fintechs de renforcer l'inclusion financière. Selon les estimations, plus de 500 millions d'Africains n'auraient pas de carte d'identité délivrée par l'administration. L'absence de cartes d'identité limite leur pleine participation à l'économie ; crée le risque que des millions de personnes soient laissées de côté ; et entraîne d'importantes pertes économiques, car des études montrent que l'identification numérique peut libérer la création de richesses et contribuer à la croissance du PIB par l'inclusion financière et la réduction des coûts de transaction. Dans cette perspective, la CEA et l'Union africaine ont récemment lancé une initiative africaine sur l'identité numérique et l'économie numérique pour aider les États membres à déployer des plateformes d'identification numérique, promouvoir l'innovation et renforcer l'inclusion. Cette manifestation parallèle étudiera comment l'Afrique peut saisir les opportunités offertes par les nouvelles technologies numériques pour promouvoir l'inclusion financière et atteindre les objectifs de développement énoncés dans le Programme 2030 et confirmés dans l'Agenda 2063. La manifestation fera émerger des idées, recensera les domaines d'intervention et formulera des propositions concrètes sur les Fintechs et les plateformes d'identification numérique pour que les décideurs les examinent et en débattent. Elle aidera les décideurs africains à prendre davantage conscience des espoirs et des dangers que porte l'économie numérique et à promouvoir un dialogue de haut niveau sur ces sujets.

Dimanche 24 mars 2019

Manifestations parallèles et autres réunions

Palais des Congrès de la Palmeraie de Marrakech

**Calendrier provisoire**

---

**13 heures – 15 heures**    **Manifestation parallèle 13 : Donner l'impulsion ou emboîter le pas ? : élaboration de réformes fiscales en Afrique**

**Lieu : Salle Oliveraie**

La manifestation passera en revue les progrès réalisés par les multinationales dans la lutte contre les flux financiers illicites et analysera les solutions alternatives qui vont au-delà des réformes fiscales mondiales actuellement à l'examen. La session permettra aux décideurs, à la société civile et aux participants du secteur privé d'examiner un ensemble concret d'actions possibles et de recommandations en vue d'une coopération internationale plus inclusive en matière fiscale, en particulier pour les pays africains. La manifestation se déroulera sous la forme d'une table ronde activement animée, avec un minimum de temps alloué aux déclarations liminaires, pour assurer une bonne interaction entre les intervenants et leur permettre de se contredire et de s'interpeller, de laisser le temps à l'auditoire de réagir afin d'élargir et de stimuler davantage le débat.

---

**13 heures – 15 heures**    **Manifestation parallèle 14 : Dialogue de haut niveau sur l'exploitation du lien entre changements climatiques et budgets publics des économies résilientes en Afrique**

**Lieu : Salle Palmeraie**

Dans le cadre de l'Accord de Paris, il faut près de 3 000 milliards de dollars pour financer, au titre de l'action climatique, les contributions déterminées au niveau national, conditionnelles et inconditionnelles. Les mesures conditionnelles dépendent de la disponibilité des flux de financement de l'action climatique, tandis que les mesures inconditionnelles seront intégralement financées par des ressources nationales. Pour autant, les changements climatiques ont un impact négatif sur la performance économique de nombreux pays africains, restreignant ainsi leur marge de manœuvre budgétaire nécessaire au financement public de l'action climatique. Certes, de nombreux pays africains consacrent déjà entre 2 et 9 % de leur PIB à l'adaptation aux changements climatiques, mais les ressources publiques deviennent de plus en plus limitées en raison de demandes concurrentes de financement pour la santé, l'éducation et d'autres secteurs. L'objectif principal de ce dialogue politique de haut niveau est de réunir les ministres africains des finances et de la planification et d'autres parties prenantes pour mettre en commun des exemples édifiants de ce qui marche et de ce qui ne marche pas dans l'exercice par les pays africains de leurs fonctions budgétaires et de planification pour mobiliser des ressources publiques limitées et des volumes importants de fonds privés et de financements extérieurs à investir dans des économies durables et résistantes au climat. Par exemple, la manifestation pourra voir comment les pays utilisent des approches intersectorielles pour la planification et la mise en œuvre intégrées de l'action climatique dans le contexte des priorités de développement des secteurs de l'agriculture, de l'occupation des sols et de l'eau.

---

## Calendrier provisoire

15 h 30 – 17 h 30

### **Manifestation parallèle 15 : Financement des soins de santé en Afrique - rôle du secteur privé**

**Lieu : Salle Orangerie**

L'objectif principal de la manifestation est d'utiliser les messages clés du rapport sur « Les soins de santé et la croissance économique en Afrique » pour examiner de manière critique la nature et l'ampleur des défis financiers auxquels le secteur de la santé est confronté en Afrique ; analyser les options permettant de mobiliser le secteur privé pour établir des partenariats avec le secteur public de la santé ; et recenser les opportunités de financement innovantes pour le secteur de la santé en Afrique. Au nombre des participants figureront des ministres des finances, de la planification et de l'économie, des représentants des ministères de tutelle et des experts de haut niveau des États membres africains, des communautés économiques régionales, des organismes des Nations Unies, des institutions financières panafricaines, des établissements universitaires et de recherche africains, du secteur privé et d'autres organisations intergouvernementales.

15 h 30 – 17 h 30

### **Manifestation parallèle 16 : Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel. Vers une stratégie inclusive de développement durable et de lutte contre les problèmes de sécurité au Sahel**

**Lieu : Salle Oliverie**

L'objectif principal de la manifestation est de favoriser la collaboration avec les agents de l'État et les partenaires sur les faits nouveaux concernant l'appui des Nations Unies au Sahel. La manifestation permettra de transmettre aux décideurs et aux autres partenaires des informations actualisées sur le Plan d'appui des Nations Unies et l'action des Nations Unies en faveur du Sahel. L'un des principes clés de la nouvelle stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel est d'avoir les gouvernements aux commandes et l'ONU a commencé à collaborer avec ces derniers et les organisations régionales sur le contenu de leurs priorités stratégiques et programmatiques à inclure dans la nouvelle stratégie. La manifestation offrira l'occasion unique d'échanger avec des responsables et des représentants sur les perspectives socioéconomiques du Sahel. Des informations actualisées seront fournies sur le Plan d'appui des Nations Unies au Sahel et un dialogue sera engagé avec des responsables, des partenaires et des donateurs sur la stratégie de sa mise en œuvre.

**Dimanche 24 mars 2019**  
**Manifestations parallèles et autres réunions**

Palais des Congrès de la Palmeraie de Marrakech

**Calendrier provisoire**

15 h 30 – 17 h 30

### **Manifestation parallèle 17 : Lancement du réseau africain Fintech**

#### **Lieu : Salle Palmeraie**

Le secteur financier africain est généralement sous-développé. Selon certaines estimations, plus de 60 % de la population africaine n'aurait pas accès aux services financiers. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 ne comporte pas d'objectifs ni de cibles spécifiques pour l'inclusion financière. Les progrès technologiques peuvent aider les pays à diminuer ou à réduire à néant le nombre d'Africains exclus du système bancaire et à refondre complètement le paysage financier, de l'innovation et de la création d'entreprises sur le continent. Ces cinq dernières années, on a observé une très forte expansion des Fintechs et des produits Fintechs en Afrique. Pour la plupart, les parties prenantes de la communauté grandissante Fintech en Afrique conviennent qu'il est vital de développer et de coordonner les diverses innovations pour que les populations du continent puissent en tirer des retombées socioéconomiques. Toutefois, si, au niveau national, les Fintechs ont un impact positif, il reste encore beaucoup à faire pour mettre en place un organisme transfrontalier d'autorégulation conformément au futur marché commun africain prévu par le Traité d'Abuja sur la Communauté économique africaine (CEA).

Le 24 janvier 2018, des innovateurs, des pôles technologiques, des institutions financières, des organismes de réglementation, des start-ups et d'autres acteurs clés se sont réunis pour mettre en place le réseau et le conseil africains Fintech comme base pour le renforcement de la coopération. Il est prévu que le réseau contribue à faire de l'Afrique un centre d'innovation mondial de premier plan, à promouvoir le continent comme destination privilégiée des investissements et, ce faisant, à créer des possibilités d'emploi, à accélérer l'accès de tous aux services financiers de base et à générer une croissance économique plus rapide. Ainsi, les principaux objectifs de cette manifestation parallèle sont de consolider le réseau africain et de faire prendre conscience des possibilités que les Fintechs présentent pour atteindre les objectifs importants du continent, à savoir l'amélioration de l'accès aux services financiers et l'inclusion financière pour réaliser le Programme 2030 et les aspirations de l'Agenda 2063.

## Calendrier provisoire

### Lundi 25 mars 2019 Conférence des ministres

#### Palais des Congrès de la Palmeraie de Marrakech

8 h 30 – 9 heures	Photo de groupe
9 heures – 10 h 15	<b>Ouverture de la session</b> (point 1 de l'ordre du jour) <ul style="list-style-type: none"><li>• Allocution du représentant du pays hôte</li><li>• Allocutions des invités spéciaux</li></ul>
10 h 15 – 10 h 30	<b>Élection du Bureau et adoption de l'ordre du jour et du programme de travail</b> (point 2 de l'ordre du jour)
10 h 30 – 11 heures	Pause-café Conférence de presse
11 heures – 12 h 30	<b>Dialogue ministériel de haut niveau sur le thème de la cinquante-deuxième session de la Commission : « La politique budgétaire, le commerce et le secteur privé à l'ère du numérique : une stratégie pour l'Afrique »</b> (point 3 de l'ordre du jour)
12 h 30 – 14 h 30	Pause-déjeuner <b>Conférence Adebayo Adedeji de 2019</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• La transformation numérique de l'Afrique : mythe ou réalité ?</li></ul>
14 h 30 – 17 h 45	<b>Tables rondes de haut niveau</b> (point 4 de l'ordre du jour) <ul style="list-style-type: none"><li>• Table ronde 1 : Renforcement de la politique budgétaire par la numérisation</li><li>• Table ronde 2 : Développement du commerce et du secteur privé à l'ère numérique</li></ul>
16 heures – 16 h 15	Pause-café
18 h 15	Réception Lancement de l'ouvrage sur la commémoration du 60 <sup>ème</sup> anniversaire de la CEA



## Calendrier provisoire

### Mardi 26 mars 2019 Conférence des ministres

#### Palais des Congrès de la Palmeraie de Marrakech

9 – 11 heures	<b>Examen des recommandations et adoption des résolutions</b> (point 5 de l'ordre du jour)
11 heures – 11 h 15	Pause-café
11 h 15 – 12 h 15	<b>Examen et adoption de la déclaration ministérielle</b> (point 6 de l'ordre du jour)
12 h 15 – 12 h 45	<b>Questions diverses</b> (point 7 de l'ordre du jour)
12 h 45 – 13 heures	<b>Clôture de la session</b> (point 8 de l'ordre du jour)
13 heures – 13 h 30	Conférence de presse